

Projet Educatif

mise à jour janvier 2024

Association Familles Rurales
Les Herbiers

Sommaire

| | | |
|---|---|------------|
| ◆ | Présentation de l'association | p 3 |
| × | Divers services aux familles..... | p 4 |
| ● | S'engager ensemble et innover pour tous..... | p 5 |
| * | Les accueils périscolaires et loisirs..... | p 6 |
| | Les locaux..... | p 7 |
| ● | Les équipes d'animation..... | p 8 ○ |
| | Le règlement intérieur..... | p 9 |
| | Les partenaires..... | p 10-11 |
| | Les valeurs éducatives..... | p 12-13 |
| | Accueillir et travailler dans un cadre de bienveillance..... | p 14 △ |
| | Développer le respect et le partage au quotidien dans nos ACM..... | p 15-16-17 |
| | Favoriser la notion de découverte au quotidien et à travers les animations..... | + p 18 |
| | Accompagner l'éveil de l'enfant par le jeu..... | + p 19-20 |
| | Formation..... | + p 21 |
| | Conclusion..... | p 22 |

Présentation de l'association

L'association Familles Rurales des Herbiers est une association loi 1901.
Elle a pour vocation :

- Être acteur de la politique éducative du territoire
- Représenter les intérêts des enfants, des jeunes et des familles
 - Développer et animer toutes les actions éducatives
- Participer aux actions favorisant la communication, l'information, l'écoute et l'accueil des familles
 - Être un lieu de réflexion
- Aider à l'encadrement des activités par la mise à disposition de personnel et d'intervenants
 - Être un partenaire privilégié pour la mise en place d'une politique éducative locale.

Divers services aux familles



Accueils périscolaires et loisirs



Ludothèque



Transport scolaire via son adhésion au groupement transport scolaire des Herbiers



Aide aux devoirs



Baby-sitting

S'engager ensemble et innover pour tous!

Les bénévoles de l'association entendent répondre aux besoins des familles par la mise en place de services, mais ils défendent d'abord des valeurs. Ces valeurs ont été réfléchies lors du projet associatif. Les bénévoles se réunissent autour de:

L'ENGAGEMENT

LE PARTAGE

LA TRANSMISSION

LA DIVERSITÉ

LA BIENVEILLANCE

Ces valeurs sont mises en lumière au quotidien par les différents services proposés, par les réflexions menées pour le développement ou la création de services, par la mise en place d'actions pour permettre de nouvelles sources financières, mais également dans les moments de convivialité mis en place entre salariés, entre bénévoles, et/ou lors des temps de cohésion bénévoles/salariés.

Les accueils périscolaires et loisirs

Deux de ces structures ouvrent toute l'année en périscolaire, mercredis et vacances



Les Bout'Choux
16 rue du Bois Joly
70 enfants



Les Diablotins
rue Michel Favreau
90 enfants

Une structure ouvre seulement en périscolaire, ainsi que l'été

Une structure n'ouvre qu'en périscolaire, 3 soirs par semaine



APS Le Petit Bourg
rue des Bénédictins
106 enfants



Salle Verte, école Saint Jo
1 rue Saint-Exupéry
42 enfants

Les Locaux

Les locaux sont aménagés de manière à diversifier les activités proposées aux enfants :

- Salles d'activités avec jeux de société, jeux d'imitation, de construction, matériel pour des activités de création,
- Salles de sieste pour les accueils de loisirs des Bout 'Choux et Diablotins
- Espaces de lecture, de motricité
- Sanitaires adaptés
- Bureaux pour la direction
- Espaces extérieurs pour les grands jeux, jeux sportifs...



Les Equipes d'Animation

Les équipes d'animation varient en fonction des structures. Une directrice diplômée BPJEPS ou DUT carrières sociales, mention animation dans chaque structure, accompagnée d'un directeur adjoint diplômé MEEF ou DUT carrières sociales selon les structures. Les directeurs adjoints intervenants en animation, mais également sur des missions administratives, sont formés pour gérer la structure en l'absence des directrices.

Des animateurs diplômés BAFA ou CAP AEPE interviennent dans les différentes équipes, et quelques animateurs non qualifiés viennent compléter les équipes selon les quotas autorisés.

Ces équipes sont renforcées par des animateurs saisonniers pour la période estivale et ponctuellement sur les petites vacances.



Le Règlement Intérieur

Le règlement intérieur est révisé tous les ans en fonction des évolutions, des remontées des familles, par les bénévoles ou les salariés. La commission ACM est constituée de parents utilisateurs et bénévoles de l'association. La commission détermine avec l'équipe de direction les ajustements du règlement intérieur, ainsi que l'évolution des tarifs en accord avec la commission financière. Le règlement intérieur est envoyé à chaque famille, et accepté lors de l'inscription, ou du renouvellement du dossier chaque année.



Les Partenaires

Les ACM collaborent avec plusieurs partenaires :



La municipalité

Dans le cadre d'une convention partenariale entre la municipalité et l'association Familles Rurales Les Herbiers, une relation de collaboration a été mise en place afin que les élus soient au courant des projets de l'association. L'association développe des services pour répondre aux besoins de la population sur le territoire. En contrepartie, la municipalité met à disposition des locaux pour permettre le développement de ces services, ainsi qu'un financement dont les conditions sont retranscrites dans la convention d'objectifs et de moyens.



Les écoles

Partenaires directs des ACM. Un lien régulier est assuré par les directrices ACM et les chefs d'établissements scolaires. Un lien entre l'association Familles Rurales et les représentants de parents d'élèves est mis en place lors de rencontres afin d'avancer ensemble selon certaines problématiques.

+ + + +



La Fédération Familles Rurales de Vendée

Elle apporte des conseils, un accompagnement et une expertise par des appuis techniques, des mutualisations de services et un accompagnement à la vie associative.



Le Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports (SDJES)

Il apporte des conseils et un accompagnement en lien avec la réglementation. Il remet également les accusés de réception, à la suite des déclarations réalisées par le directeur de l'accueil collectif de mineur.



La Protection Maternelle et Infantile

La PMI remet un agrément pour les enfants de moins de six ans, pour l'ouverture de l'accueil de loisirs et qui assure son bon fonctionnement.



La Mutualité Sociale et Agricole

Elle contribue au financement de la structure



La Caisse d'Allocations Familiales

Elle contribue au financement de la structure : prestation de service, aide au transport, aide à l'équipement pédagogique et informatique ; ainsi que le Bonus Territoire via le Contrat Territorial Global signé entre la communauté de communes du pays des Herbiers et la CAF de la Vendée.



Notre action éducative se base sur ces fondements :

Bienveillance

**Respect
et
Partage**

Découverte

**Eveil
et
Jeu**

A partir de ces valeurs,
des objectifs ont été
formulés :



Accueillir et travailler dans un cadre de bienveillance

Les services accueils de loisirs sont des espaces où l'enfant est au cœur de toutes les préoccupations. L'organisateur doit donner les moyens aux équipes de prendre du temps pour échanger avec les familles afin de prendre en compte le vécu des enfants, leur réalité sociale, leur âge et de porter attention à leurs centres d'intérêts.

Sur la partie extrascolaire, l'enfant vient pour s'amuser ; il faut donc faire en sorte que les services d'accueil ne soient pas un lieu contraignant mais un lieu agréable accueillant, synonyme d'amusement et de dépaysement.

Sur la partie périscolaire, l'enfant est en phase de réveil avant l'école, ou de décompression le soir et le mercredi. L'organisateur a à cœur que les animateurs puissent proposer des animations aux enfants sur ces temps, tout en prenant en compte leur rythme et leurs envies.

L'association attend que ce cadre de bienveillance se ressente dès l'accueil des enfants et des familles avec un accueil personnalisé et plus particulièrement lors des rentrées de septembre et de janvier (notamment des PS, mais pas seulement).

Pour répondre à cela, les bénévoles mettent l'accent sur la posture professionnelle de chacun. Chaque animateur se doit de soigner son discours, son attitude auprès du public, sa tenue vestimentaire, mais aussi dans l'équipe, et avec les bénévoles de l'association.

La bienveillance doit se ressentir également dans le travail au quotidien entre salariés. L'association reste en veille du bien-être de chacun (le lien se faisant avec les directrices ACM et la directrice de l'association). Les bénévoles souhaitent que la communication soit fluide entre les salariés, et que les équipes travaillent dans une bonne ambiance, ce qui amènera une image positive de la structure aussi bien en interne, qu'à l'extérieur.



✕ Développer le respect et le partage au quotidien dans nos ACM

L'association Familles Rurales insiste sur la notion du respect au sein de ses ACM, à travers :

Le respect de l'environnement de l'enfant

La municipalité des Herbiers met des locaux à disposition des accueils de loisirs de l'association. Aussi, chacun veille à prendre soin des bâtiments, chaque personne utilisatrice de la structure est invitée à la respecter :

- Les directrices signalent aux services techniques toute anomalie au sein des structures. L'association emploie des agents d'entretien qui s'occupent du ménage quotidien des locaux utilisés.
- Les parents sont invités à prévenir les animateurs s'ils constatent un dysfonctionnement.
- Les enfants sont responsabilisés selon leur âge pour installer et ranger une activité, participer aux tâches du quotidien comme passer le balai après le repas par exemple..
- Dans leurs actions quotidiennes, les personnes utilisatrices des ACM (les enfants, les animateurs, les bénévoles et les parents) sont amenés à prendre soin du matériel mis à leur disposition : tables, chaises, meubles, jeux, livres et matériel pédagogique. L'association a fait l'acquisition de tables et chaises adaptées à la taille des enfants. Les animateurs veillent à ce que les repas des plus jeunes se fassent sur le mobilier adéquat pour des questions de sécurité et de bien-être pour l'enfant.



x Développer le respect et le partage au quotidien dans nos ACM x

Les échanges humains

o Les relations humaines sont mises en valeur par les projets portés par l'équipe d'animation. Les enfants sont sensibilisés au respect entre les personnes grâce aux activités proposées, au sein des structures, comme à l'extérieur : ateliers multi-âges, échanges intergénérationnels, accueil des personnes en situation de handicap... La place des familles est un élément important dans cette thématique des échanges humains.

- Ce que la famille peut attendre des services ACM

La famille confie son enfant pour que celui-ci vive avec les autres, se sente bien, bénéficie d'activités adaptées à ses possibilités, se sente en sécurité et progresse. Des temps de rencontre avec la directrice de l'ACM et son équipe permettront à la famille d'exprimer ses questionnements, donner des conseils individualisés pour l'accueil de leur enfant et de se sentir rassurer.

Les enfants sont accueillis avec leurs acquis personnels (éducatifs, scolaires, sociaux). A l'accueil de loisirs, afin de bien vivre tous ensemble, ils participent à l'élaboration des règles de vie collective et s'engagent à les respecter.

Les animateurs adaptent leur langage en fonction du public. Ils se doivent d'être polis et exemplaires. Ils font preuve de discrétion face au vécu des familles qu'ils rencontrent et n'émettent pas de jugement, ni face aux situations, ni sur la composition familiale ni sur l'éducation portée par les parents.

Les ACM se doivent d'accueillir et soutenir les enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap. En d'autres termes, il s'agit d'intégrer chaque enfant au groupe auquel il appartient dans le respect des différences et des individualités. La différence se vit comme une richesse. C'est ainsi, que les attitudes d'écoute, de dialogue, de respect, de confiance permettront à l'enfant de se situer, d'accepter et de « se grandir ».

Développer le respect et le partage au quotidien dans nos ACM

- *Ce que l'association peut attendre des familles*



Afin que l'accueil puisse s'organiser dans les meilleures conditions, la famille veille à transmettre toutes les informations nécessaires dans le dossier d'inscription, sur le Portail Familles et auprès des équipes. Un temps de rencontre peut faciliter le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance. La famille peut aussi faciliter le lien entre les équipes ACM et les autres professionnels qui assurent le suivi de l'enfant. Enfin, en se rendant disponible pour des temps d'échanges, de préparation de l'accueil ou de régulation, la famille se positionne comme partenaire.

Les familles sont invitées à représenter les utilisateurs en intégrant la commission ACM. Dans cette commission, les bénévoles peuvent remonter des améliorations à apporter au fonctionnement, des idées de projets, mais aussi prendre des décisions selon les situations relatées par les directrices. Les bénévoles représentants souhaitent développer des outils pour favoriser l'échange direct de la commission avec les familles (questionnaires, communication d'un trombinoscope de la commission pour une interpellation simplifiée...)

Le respect passe aussi par la politesse et le langage employé. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, c'est aussi à eux de montrer l'exemple en saluant les animateurs et les enfants, notamment lorsqu'ils déposent ou récupèrent leurs enfants. Ils sont invités à respecter le règlement intérieur, et ainsi, le travail des animateurs.

Favoriser la notion de découverte au quotidien et à travers les animations



L'association met l'accent sur la notion de découverte dans le travail quotidien des équipes. Aussi, l'animateur doit être sans cesse en situation de recherche de nouveautés, susciter l'envie des enfants de découvrir leur environnement (culture, art, sport, technique d'animation, ... via un programme d'animations varié.

Les bénévoles souhaitent une ouverture sur le monde par la vie en collectivité. Les activités de loisirs contribuent au développement, à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant. Dans sa dimension éducative, notre action doit favoriser, dès l'enfance, l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle, c'est-à-dire à l'ouverture et la compréhension du monde, à la tolérance, au respect des cultures, aux différences, au respect et la préservation de la nature et à la coopération au quotidien. Pour cela, plusieurs partenariats sont mis en place : La Cicadelle, L'Outil en Main, échanges intergénérationnels, échanges avec les EHPAD, l'IME, participation au Prix des Jeunes Lecteurs vendéens avec la ligue de l'enseignement, mise en place de goûters variés, équilibrés et locaux.



Accompagner l'éveil de l'enfant par le jeu

Les bénévoles ont à cœur de proposer des services ACM où chaque temps est animé. Ainsi, les temps d'activités programmés sont importants, mais c'est également chaque temps de la vie quotidienne de l'enfant en périscolaire ou en extrascolaire qui se doit d'être animé.

Leur souhait est que la mission des accueils périscolaires et de loisirs ne se limite pas à garder et surveiller les enfants, ni à faire de l'occupation. Bien au contraire, ils souhaitent offrir aux enfants accueillis un véritable temps de loisirs, à la fois complémentaire des temps familiaux et scolaires et en même temps différent étant donné son rythme, son objet et son contenu. Les animateurs sont actifs et animent tous les temps.

Défendre l'importance du jeu dans un cadre éducatif, c'est prendre le parti de considérer l'activité ludique comme une activité importante sur le plan cognitif et social.

Les loisirs et les activités d'éveil permettent à l'enfant d'acquérir de nombreuses compétences qu'il utilisera pour apprendre et comprendre ce qui l'entoure. Le jeu permet le développement moteur, social, intellectuel, sensoriel et il favorise également l'apprentissage du langage pour les plus petits.



Accompagner l'éveil de l'enfant par le jeu

Le jeu est le prétexte pour l'acquisition d'apprentissages fondamentaux :

- **Le savoir** : le jeu avec l'adulte est une occasion unique d'apport de connaissances dans tous les domaines
 - **Le savoir-faire** : la pratique, la mise en œuvre et le geste
- **Le savoir-être** : pour l'enfant, c'est l'apprentissage d'un comportement lui permettant de s'intégrer dans le monde
- **Le vouloir faire** : sans envie, il ne peut y avoir d'apprentissage et d'évolution

« Le jeu est le travail de l'enfant » s'accordent plusieurs psychologues et pédagogues. Le jeu permet à l'enfant de comprendre et d'apprivoiser le monde afin de pouvoir s'y intégrer en découvrant par le plaisir, en s'ouvrant au monde et aux autres, en apprenant à gérer et à dépasser les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations, en travaillant la concentration, en organisant sa pensée et son intelligence, ...

Grâce aux jeux de société, les enfants développent la réflexion, la mémorisation, l'observation, l'attention et la sociabilisation avec les règles du jeu et du groupe à respecter.

Les animateurs seront également vigilants sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de vouloir à tout prix « occuper » un enfant. Il est essentiel que l'enfant fasse aussi l'apprentissage de l'ennui, afin qu'il puisse mettre à profit ces instants pour imaginer, rêver et finir par créer son propre jeu, d'où l'importance des temps dits de jeux libres.

Formation

Pour accompagner les équipes d'animation dans leurs missions, l'association Familles Rurales propose des formations tous les ans. Ainsi, les animateurs et directeurs peuvent développer la notion de bienveillance, respect, découverte et d'éveil par le jeu grâce à leurs connaissances, leurs recherches, mais aussi par le plan de formation mis en place chaque année : formations communication non violente, éducation positive, gérer les situations conflictuelles, des techniques d'animations, de l'animation sur les temps courts, Surveillant de Baignade, PSC1. Mais également par l'échange de pratiques mis en place selon les thématiques de réunions, les échanges par le réseau Familles Rurales lors des réunions départementales des ACM, les échanges entre animateurs du réseau enfance du Pays des Herbiers ou celui du réseau Familles Rurales ...



Conclusion

Le projet éducatif, au-delà de la réponse à un cadre réglementaire, est un outil utile, accessible et mobilisable pour les équipes. C'est un document d'intentions, de choix de valeurs et qui ne peut être évalué en tant que tel. Sa bonne appropriation permet aux directrices ACM et à leurs équipes de décliner le projet pédagogique en accord avec les principes de l'association, et d'évaluer la portée éducative de l'accueil auprès des enfants, de leurs familles et de leur territoire de vie.

L'évaluation des projets pédagogiques qui en découlent peut engendrer un remaniement du projet éducatif, si ceux-ci mettent en lumière des éléments non repérés initialement ou des réalités liées aux modifications de l'environnement